

PV n° 9 du 7 avril 2025.

Membres présents : Mme Cerrone

MM Dardinne, Dheur, Germay, Halin, Grignet, Joniaux, Lejeune,

Lerousseaux.

Invité excusé (CDA): Mme Joliet

Le PV n°8 du 3 mars 2025 a été approuvé à l'unanimité.

1. Retour sur l'Assemblée Générale

Les membres présents saluent le bon déroulement de la dernière Assemblée Générale, jugée constructive et complète.

Les principales décisions de l'AG du 29 mars 2025 sont consultables dans la newsletter du 4 avril, disponible sur le site de l'AWBB : https://www.awbb.be/newsletters/

2. Séries de 12 ou 14 équipes – Décision et communication

Les séries de 12 sont déjà d'application dans certaines provinces comme le Luxembourg. En effet, le règlement (article PC54) fixe un **maximum** de 14 équipes sans en imposer de minimum.

La situation en province de Liège est toutefois spécifique, en raison d'un nombre plus important d'affiliés. Le passage aux séries de 12 y est envisageable, mais nécessiterait certaines adaptations (création de séries supplémentaires, réorganisation...).

À l'initiative des parlementaires liégeois, un avenant (PC54.I.A.2.f) a été proposé et voté lors de l'AG du 29 mars. Celui-ci permet désormais à chaque CP de choisir (pour **chaque saison**) entre des séries de 12 ou 14 équipes, **sous réserve d'un vote des clubs à la majorité des 2/3** lors de l'Assemblée Provinciale (AP).

En vue de l'AP du 27 mai prochain:

- Le vote sera décisif pour la structure des séries provinciales Liégeoises.
- Ce vote **ne concerne pas les séries régionales**, qui passeront à 12 équipes à partir du 1^{er} juillet 2027.
- Les clubs sont invités à **anticiper les implications pratiques** de ce choix sur les calendriers (jumelage, planification, grilles, disponibilité des salles...).

3. Calendriers : problématique technique

Plusieurs difficultés ont été soulevées concernant l'harmonisation des calendriers entre séries régionales (fixées à 12) et provinciales, notamment pour les clubs ayant des équipes aux deux niveaux.

Le choix des grilles de match constituera un enjeu important pour la fluidité de la saison.



4. Candidatures

- **Jean-Pierre Lerousseaux** et **Michel Lejeune**, parlementaires sortants, ont annoncé leur candidature à leur réélection.
- Trois nouvelles candidatures potentielles ont été mentionnées. Celles-ci doivent être officiellement introduites par leur club dans les délais légaux pour pouvoir être soumises au vote lors de l'AP. Il est à noter que cette procédure, encore imposée par envoi recommandé, semble aujourd'hui peu adaptée aux usages actuels et pourrait faire l'objet d'une évolution.

Par ailleurs, les parlementaires rappellent l'importance d'assurer une représentation géographique équilibrée (Liège, Verviers, Hesbaye...), favorable à une meilleure couverture du territoire et des réalités locales.

5. Divers

Le rapport d'activité ainsi que le tableau des présences doivent être rédigés.

La prochaine réunion aura lieu le lundi 5 mai 2025 à la Maison des Sports.

Cet avis tient lieu de convocation pour les parlementaires (dès 19h) et d'invitation pour les autres membres et/ou comités de la Fédération (dès 19h30).

Pour le PARL-LG

Silvana Cerrone – Bernard Dheur Secrétaire

